

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Magenta

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

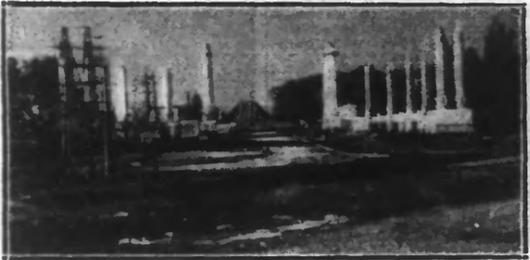
BUREAUX : Téléphone 351-17
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING : Téléphone 9-85
2, rue Fédérale

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

LA FÉERIE BRUXELLOISE DE 1935

La France sera, entre vingt-six nations, le principal participant après la Belgique, à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles de 1935.



L'entrée principale de l'Exposition en cours de construction.

On a dit que l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles constituerait « l'événement le plus considérable depuis 1900 » dans l'ordre économique et intellectuel.

En dehors de la Belgique et du Congo Belge, dont nous avons signalé les efforts considérables, vingt-six pays participeront à cette grande manifestation.

À côté de la France et de ses colonies, le Maroc, la Tunisie, on verra l'Italie, la Lettonie, la Tchécoslovaquie, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Suède, la Pologne, le Danemark, le Chili, la Yougoslavie, la Hongrie, l'Autriche, la Roumanie, la Suisse, la Turquie, la Bulgarie, le Portugal, la Finlande, l'Albanie, la Grèce.

L'Allemagne on le sait, s'est dernièrement retirée de l'exposition abandonnant l'immense hall qu'elle achevait de construire.

L'emplacement ne sera pas perdu pour tous : il fera l'enchantement d'autres pays auxquels on n'avait pu donner satisfaction.

Les Pavillons de la France

La France a été la première à apporter sa collaboration au Comité organisateur. Elle occupera à l'Exposition une place importante, la place qui lui revient en

LE MAINTIEN DE L'ORDRE dans la Sarre

LE DERNIER CONTINGENT ANGLAIS, COMPOSÉ D'UN MILLIER D'UNITÉS A DÉBARQUÉ HIER A CALAIS PUIS IL EST REPARTI POUR SARREBRUCK PAR TRAIN SPÉCIAL AU COURS DE LA NUIT.

L'élément principal des troupes britanniques chargées, avec les troupes hollandaises et suédoises, d'assurer l'ordre dans la Sarre, est, lesor-mais en France.

L'événement s'est produit lorsqu'à 16 h. 15 hier - le bateau, d'abord annoncé pour 14 h. 30, puis pour 15 h. 30, ayant subi les retards au départ - l'*Essex* vint s'amarrer au quai Paul Devot à Calais, habituellement réservé à l'accostage des cargos.

Sur le pont, véritable rucher d'ouvriers, soldats, officiers et sous-officiers s'affairaient, en vue du débarquement. Les ordres se croisaient secs, militaires et brefs. L'ordre apparut, faisant jaillir de ce chaos 3 sections alignées, comme à la parade.

Sur les quais, voici le lieutenant-colonel Greig, chef de la nouvelle base anglaise de Calais ; le lieutenant-colonel Heywood, attaché militaire à l'ambassa-

Ils sont commandés par le lieutenant Guiche.

L'arrivée du général Mussel

Un freuissement : les doigts se serrent plus nerveusement encore contre les fusils ; d'une automobile vient de descendre le général Mussel, commandant la Ire Région, venu spécialement de Lille, et accompagné d'un capitaine de l'Etat-Major.

Puis, voici M. Morin, sous-préfet de Boulogne, qui suit M. le docteur Viny et M. Wood, adjoints, représentant le Maire de Calais.

Ces messieurs lient conversation, tandis qu'arrivent, à intervalles plus ou moins espacés, MM. Decroix, président ; Bourguine, Loyer, Ravisse, membres de la Chambre de Commerce ; Parenty, commissaire spécial, chef de service ; Ailliant, commissaire spécial, sous-chef de service ; Gonon, ingénieur du port ;

Le débarquement

Les passerelles, cependant, ont été lancées par les rouleurs. Et le débarquement commence, les officiers d'abord, puis les hommes, deux par deux, l'arme sur l'épaule, muserette au côté, sac, colifard, le casque métallique cliquetant dans le dos.

Il y a à bord deux bataillons, soit 973 hommes, placés sous le commandement général du colonel Pristmann.

Le premier bataillon appartient à un régiment d'Est-Lancashire, et est commandé par le colonel Wilmer ; le colonel Wilcox commande le second bataillon, détaché du régiment d'Essex.

Mais voici des officiers écossais. On les reconnaît à leurs « kilts » et à leur bonnet. Ce sont des officiers du Royal Scot, qui font partie de l'état-major du corps expéditionnaire britannique dans la Sarre.

Face aux soldats français, ligés dans



Les « Tommies » à bord d'un bateau arrivant à CALAIS.

de Grande-Bretagne à Paris, monnaie à l'œil, boîtes culassées, type de militaire anglais d'apparat.

Face au bateau, nos « bleus horizon », nos petits pions font, ma foi, bonne figure. Ce sont deux sections du 110^e en garnison à Calais, qui ont mis balayette au canon pour rendre les honneurs à leurs frères d'Outre-Manche.

Créquer, commandant du port ; Filament, commissaire central.

Un militaire, encore, en grande tenue. C'est le lieutenant-colonel Mége, commandant la place de Calais et le bataillon du 110^e en garnison dans cette ville.

Et les photographes mitraillent les groupes, qui ne s'émouvent des défilés que pour sourire.

leur imposante présentation des armes, les britanniques se sont rangés, l'arme sur l'épaule.

Le clairon anglais sonne quelques notes gutturales ; les officiers des deux pays se saluent du sautoir. Les bonheurs ont été rendus.

LES USINES CITROEN VONT CONTINUER A TRAVAILLER

Le Tribunal de Commerce de la Seine, qui a admis la Société au bénéfice de la liquidation judiciaire, a décidé que la réouverture aurait lieu le 3 janvier, après les opérations d'inventaire



Voici une photographie prise lorsque M. A. CITROËN vint à DUNKERQUE le 30 juin 1933, alors qu'il semblait beaucoup s'intéresser aux destinées de l'Usine des Dunes à LEFFRINCQOUE.

On voit, de gauche à droite : MM. CITROËN FILS, SACLIER, GUILLON, Directeur technique des Usines Citroën, et M. Citroën ; André CITROËN, le Comte d'ALINCOURT et DUMUY, Directeur général des Activités de Firming.

La présidence du Tribunal de commerce de la Seine communique :

« Le tribunal, après enquête, a décidé d'admettre au bénéfice de la liquidation judiciaire la Société André Citroën.

« Les usines resteront ouvertes. Elles seront seulement fermées du 23 décembre au 3 janvier ainsi qu'il était prévu pour faire l'inventaire. Les paiements des fournisseurs qui seront faites désormais auront lieu sous la garantie de masse. Les ventes continueront sans interruption aux anciennes conditions.

« Toutefois les liquidateurs auront à examiner s'il n'y a pas lieu de relever les prix de certains types de voitures.

« Il convient d'éviter que cette liquidation ait pour certains créanciers des conséquences graves. Le juge commissaire ne doute pas que tous les intéressés tiendront dans l'intérêt général, à seconder ses efforts.

« Par ces motifs :

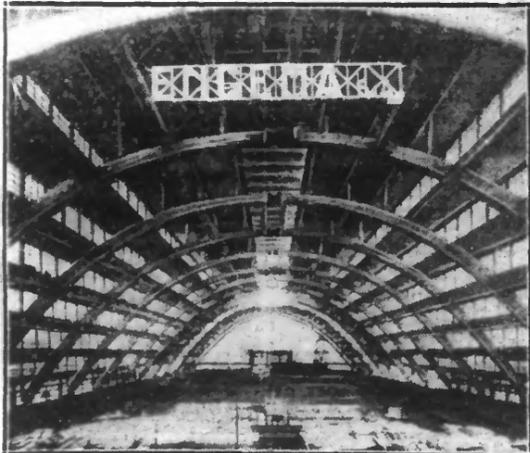
« D'office, en tant que de besoin, rejette les requêtes et la demande à fin de faillite » admet au bénéfice de la liquidation judiciaire la Société anonyme des Etablissements André Citroën, au capital de 400 millions de francs,

ayant pour objet l'exploitation de l'établissement industriel de construction et de vente de voitures automobiles, avec siège social à Paris, 143, quai de Javel, et succursales en province ; fixe au 30 décembre 1934 la date d'ouverture des opérations de la liquidation judiciaire.

« Nomme M. Piketty, juge-commissaire, et les sieurs Mauger, Gatte et Lemaire, co-liquidateurs ; dit que le sieur Mauger aura qualité pour agir seul tant en demandant qu'en défendant dans toutes les procédures introduites pour ou contre la liquidation judiciaire ; dit que les sieurs Gatte et Lemaire sont plus spécialement chargés de la vérification des créances et sont autorisés à organiser, 143, quai de Javel, un bureau spécial de la liquidation pour recevoir et contrôler les productions de créanciers, dépins en frais de liquidation ».

Une démarche de la C. G. T. auprès du ministre du Travail

Une délégation de la C. G. T. a été reçue à la fin de la matinée d'hier par M. Jacquier, ministre du Travail.



La salle centrale du Grand Palais, une audacieuse construction moderne.

raison des rapports si étroits qu'elle entretient avec la Belgique.

Un emplacement de 26.000 mètres carrés a été retenu en plein centre du Heysel, entre les grands palais et le parc forestier.

Dès la commence à se dessiner la structure des pavillons qui seront au nombre de trois. Le palais principal sera celui de la France avec, à côté, le pavillon de la Ville de Paris et celui des colonies, réserve aux possessions d'outre-mer. Le Maroc et la Tunisie exposent à titre indépendant dans l'ensemble français.

Un comité spécial, ayant son siège 22, avenue Emmanuel III, à Paris, est chargé de centraliser les demandes des commerçants et industriels français désireux de prendre part à titre privé à l'exposition.

M. BAUDET, ancien président de la Chambre de Commerce de Paris, qui a été nommé commissaire général de la section française, a donné les grandes lignes de son programme : en dehors de la participation de tout ce qui concerne l'industrie et le commerce français, il y aura une très large représentation

plan, des pavillons. Ceux-ci constitueront un véritable panorama de l'architecture dans ses réalisations les plus modernes. Il semble que chacun ait voulu profiter de l'occasion pour donner les mesures de ses moyens et de son génie propre.

Sous ce rapport, l'Exposition sera merveilleusement variée et attrayante.

L'Italie, par exemple, sur son emplacement de 16.000 mètres carrés, fait édifier plusieurs pavillons. On accèdera au luxueux pavillon principal par une entrée de marbre ; une rotonde abritera l'exposition du livre ; l'artisanat, les arts décoratifs, les réalisations du régime fasciste auront leurs places dans ce luxueux palais. L'industrie du sucre sera présentée comme exemple du corporatisme.

À côté du pavillon de l'Art, se trouveront les pavillons de l'optique, de la mécanique, de l'industrie textile, de l'automobile, de l'aviation, des chemins de fer, des vins.

L'AVION HOLLANDAIS « DOUGLAS » s'est écrasé dans le désert syrien et ses sept occupants ont été tués



Le grand avion de transport « Douglas », que l'on nommait aussi l'« Hôtel-Volant », qui s'était classé second à la récente course Londres-Mébourne, s'est écrasé dans le désert aride entre Gaza (Palestine) et Rutbah (Syrie).

Quatre membres d'équipage, les pilotes Beekman et Eisenberger, le mécanicien et le radiotélégraphiste et trois passagers étaient à bord de l'avion qui transportait le courrier de Noël d'Amsterdam à Bagdad.

L'avion hollandais a été découvert à seize kilomètres au sud de Rutbah, entièrement consumé par les flammes. C'est en survolant Amman que les avions militaires britanniques, partis à la recherche de l'« Hôtel-Volant », ont aperçu ce carcadès incendié.

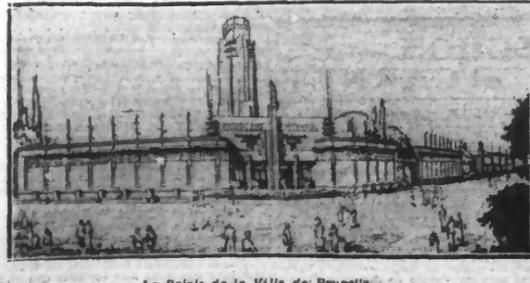
Malgré des tentatives répétées, les appareils militaires britanniques n'ont pas réussi à atterrir sur les lieux de la catastrophe de l'« Hôtel-Volant », ni dans le voisinage immédiat.

Cependant, on confirme que tous les occupants de l'« Hôtel-Volant », trois passagers et quatre hommes d'équipage, ont été tués. Les passagers étaient M. Beretty, chef de l'Agence d'Informations et Aneta à aux Indes Néerlandaises ; Tort et Wash.

On pense que l'accident du « Douglas », appelé aussi « Hôtel-Volant », est dû à la tempête d'une violence extrême qui se déchaîna dans le désert, peu après que l'appareil eut quitté le Caire à destination de Bagdad. Hier encore, des nuages de sable impenetrables recouvraient entièrement la plaine.

Le deuil en Hollande

L'accident de l'« Hôtel-Volant », dont la Hollande suivait avec passion le vol et qui, en un temps record, devait apporter le courrier de Noël. Plus de 40.000 lettres à la population hollandaise des Indes Orientales, a été appris hier matin. Il a causé un véritable deuil national, déjà les drapeaux en berne apparaissent aux fenêtres.



Le Palais de la Ville de Bruxelles.

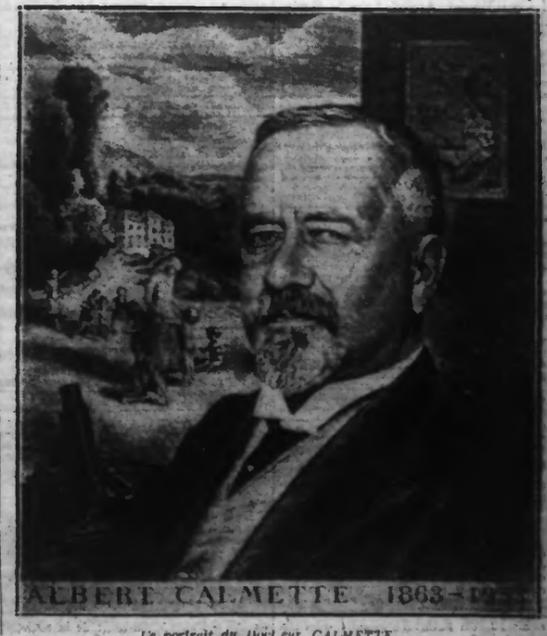
LA CAMPAGNE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Un portrait du docteur Calmette a été placé au Dispensaire Roux A LILLE

Une cérémonie intime s'est déroulée vendredi, à 11 heures du matin, au Dispensaire Roux, boulevard Louis XIV, à Lille.

A l'occasion de la campagne du Timbre Antituberculeux, le Comité National de Défense contre la Tuberculose a adressé à tous les départements français un portrait-gravure à l'eau forte du docteur Calmette, dû au talent de l'aquarelliste P. Gandon.

Cette gravure a été donnée par M. Ar-



Le portrait du Docteur CALMETTE.